

# PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL ASTARAC



Programme d'actions 2021 de l'Association pour  
la création du Parc Naturel Régional Astarac

Livret « Identité territoriale et culturelle »

*Novembre 2021*

## NOTA BENE

L'étude de faisabilité et d'opportunité pour la création du Parc Naturel Régional Astarac a été réalisée d'avril 2019 à décembre 2020 et a donné lieu au dossier de candidature adressé officiellement à la Région Occitanie en juillet 2021 par l'Association pour la création du Parc Naturel Régional Astarac.

L'Association a souhaité mettre à profit l'année 2021 pour poursuivre la dynamique de construction partenariale du projet et engager des travaux préparatoires à la rédaction de la charte sur plusieurs thématiques à enjeux.

C'est ainsi qu'un travail a été engagé sur la thématique de l'identité territoriale et culturelle, pour analyser plus finement les différentes composantes de l'identité de l'Astarac, la manière dont les habitants et acteurs vivent le territoire, les sentiments d'appartenance et d'ancrage au territoire, et le lien avec les identités supra-territoriales.

Ce livret « Identité territoriale et culturelle » restitue les travaux sur l'identité menés dans le cadre du programme d'actions 2021 de l'Association pour la création du Parc Naturel Régional Astarac, avec l'appui des compétences en anthropologie de Marie-Ange Lasmènes (cabinet Paroles Paroles).

<b>INTRODUCTION « PAROLE DONNÉE AUX ACTEURS DE L'ASTARAC »</b> .....	<b>4</b>
1. LA DÉMARCHE : QUELS ATTRIBUTS « IDENTITAIRES » QUALIFIENT L'ASTARAC ?.....	4
1.1. Un éclairage nécessaire sur la question de l'identité territoriale .....	4
1.2. Des résultats communs au reste du Gers .....	4
2. UN REGARD ANTHROPOLOGIQUE COMPLÉMENTAIRE : RAPPEL DE LA MÉTHODE .....	5
2.1. Une approche anthropologique pour appréhender la notion d'identité .....	5
2.2. Commission « Identité et Cohésion » : rappel de la méthode employée .....	5
<b>« IDENTITÉS IMBRIQUÉES »</b> .....	<b>8</b>
1. APPARTENANCES MULTIPLES ET JEUX D'ÉCHELLES .....	8
1.1. Gascogne, Gers, Astarac ?.....	8
1.2. Appartenances multiples et imbriquées, des entités interactives .....	9
2. L'ASTARAC, UN TERRITOIRE VÉCU PAR SES HABITANTS .....	10
<b>« PAYSAGES CULTURELS VÉCUS, PATRIMOINE VIVANT »</b> .....	<b>12</b>
FAÇONNER UN TERRITOIRE RURAL .....	12
1. Paysages, patrimoines et société : une interaction constante entre « Nature » et « Culture » pour fabriquer et gérer les ressources .....	12
2. Des paysages vécus : ancrage, proximité et confidentialité.....	13
3. La polyculture-élevage : des paysages, un patrimoine du vivant à transmettre, un écosystème à préserver .....	14
<b>« VIVRE LE TERRITOIRE »</b> .....	<b>18</b>
1. UNE ORGANISATION RURALE TOURNÉE VERS LE COLLECTIF .....	18
1.1. Être et faire ensemble : liens sociaux de proximité et interconnaissance à l'échelle de la commune et du voisinage.....	18
1.2. Participer et s'investir au sein de la communauté : entretenir les sociabilités et intégrer les réseaux locaux .....	19
2. UNE ORGANISATION SOCIALE RURALE HÉRITÉE DES MONDES PAYSANS.....	20
<b>« L'ASTARAC, UN SYSTÈME RELIÉ QUI FAIT SENS »</b> .....	<b>22</b>
PAYSAGES, PATRIMOINES, VIE LOCALE : UN SYSTÈME RELIÉ QUI FAIT SENS .....	22
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>24</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>25</b>



# INTRODUCTION « PAROLE DONNÉE AUX ACTEURS DE L'ASTARAC »

## 1. LA DÉMARCHE : QUELS ATTRIBUTS « IDENTITAIRES » QUALIFIENT L'ASTARAC ?

---

Si l'engouement des élus autour du projet de Parc Naturel Régional Astarac, qui traduit une volonté commune de valoriser le territoire mu par un attachement territorial fort, active un consensus fédérateur indiscutable autour de l'entité « Astarac », les résultats des enquêtes réalisées dans le cadre de l'étude de faisabilité et d'opportunité auprès des élus et des habitants font apparaître que, outre son ancrage historique et son existence paysagère, les marqueurs territoriaux de l'entité « Astarac » ne sont pas si clairement identifiés ni définis par rapport au reste du département du Gers ou encore de la Gascogne.

### 1.1. Un éclairage nécessaire sur la question de l'identité territoriale

En effet, à la question « *Quels mots utiliseriez-vous pour dire où vous vivez ?* », les habitants se réfèrent à différentes échelles territoriales. En témoigne le fait que 8 personnes sur 10 se réfèrent au « Gers », au « Sud-Ouest » ou encore à la « Gascogne » pour nommer l'échelle territoriale habitée, bien qu'un tiers des répondants se dit aussi habiter en Astarac.

Un éclairage sur ce qui nous est apparu, dans un premier temps, comme une difficulté des acteurs à mettre au premier plan le territoire astaracais nous a semblé nécessaire.

### 1.2. Des résultats communs au reste du Gers

D'autre part, l'enquête par questionnaire démontre que la question paysagère a majoritairement émergé comme un attribut caractéristique du territoire. Appréciés pour leurs qualités et pour leurs dimensions rurale et agricole, les paysages ne sont pourtant pas les seuls traits d'une identité locale. Des enjeux forts ont également été observés autour de :

- « l'art de vivre » (pratiques, langue, gastronomie)
- la reconnaissance de l'entité Astarac par les habitants et du sentiment d'appartenance au territoire qu'ils expriment.

Les attributs cités pour décrire l'Astarac paraissent alors tout autant représentatifs de l'Astarac que du Gers. Ces aspects semblent se confondre au reste du département. Or, en Astarac, nous dit-on, ce n'est pourtant « *pas pareil* ».

Afin de dénouer ce jeu d'échelles de perceptions et de représentations territoriales, une expertise anthropologique a été sollicitée auprès du cabinet Paroles, Paroles. Dans un premier temps, nous avons souhaité porter l'investigation sur les spécificités ou les singularités de l'Astarac par rapport à l'ensemble du Gers ou de la Gascogne afin d'en révéler des éléments caractéristiques et distinctifs. Or, les résultats apportés par l'animation d'une commission de concertation « Identité et Cohésion », organisée à propos, ont permis d'ajuster notre positionnement vers une appréhension de dimensions plurielles du sentiment d'appartenance au territoire. Une méthode et une analyse qu'il s'agit ici de présenter.

## 2. UN REGARD ANTHROPOLOGIQUE COMPLÉMENTAIRE : RAPPEL DE LA MÉTHODE

---

### 2.1. Une approche anthropologique pour appréhender la notion d'identité

Ce sont vers des compétences en anthropologie que nous nous sommes orientés pour un éclairage sur la question « identitaire » du territoire. Ceci afin de faire apparaître, selon nos hypothèses de départ, les traits caractéristiques du territoire Astarac et tenter d'obtenir de nouveaux éléments de réponse capables de démontrer que l'Astarac constitue un ensemble cohérent et pertinent, vécu tel quel par ses habitants et acteurs du territoire.

Cette approche permet notamment d'associer les résultats obtenus par enquête quantitative à une démarche qualitative afin de pouvoir en saisir et discuter les nuances avec les acteurs du territoire eux-mêmes. Un travail bibliographique ainsi que le croisement des résultats obtenus lors des commissions « Réussir la transition agroécologique » du 10 juin 2021, « Préservation du patrimoine bâti, culturel et immatériel » du 17 juin 2021, et « Richesses de l'Astarac » du 23 juin 2021 ont également été utilisés pour enrichir la présente analyse.

### 2.2. Commission « Identité et Cohésion » : rappel de la méthode employée

Pour ce faire, une commission « Identité et cohésion » a été spécifiquement convoquée le 29 juin à Berdoues. Ceci afin de :

- Permettre aux membres et partenaires qui le souhaitent **de s'impliquer et participer**
- Permettre une **appropriation des résultats de l'étude et des orientations du projet** par les membres de l'association
- Mettre en place des **espaces d'échanges et de propositions d'actions**
- **Valoriser l'expression des membres de l'association** sur une thématique devant être renforcée.

À cette occasion, un atelier de concertation devait permettre à l'ethnologue en charge de l'animer, d'interroger les participants (élus, associations locales, habitants) sur les questions relevant de l'identité du territoire en vue d'une analyse ultérieure des résultats.

Organisé autour de différents temps, cet atelier comprenait :

- **Temps 1** : présentation de la notion d'identité comme une dynamique sociale plurielle et complexe
- **Temps 2** : prise de parole en plénière autour de la question : « *Par quoi s'exprime votre sentiment d'appartenance à l'Astarac* » ?
- **Temps 3** : expression par petits groupes sur les représentations et les valeurs associées aux mots clés suivants : « *Astarac, paysages, agriculture, patrimoines, vie locale et valeurs* », selon une appréhension systémique et non sectorielle : en quoi ces thématiques font-elles du lien ?
- **Temps 4** : interroger la transmission de représentations : « *Vous devenez l'auteur de votre propre carte postale : quelle image souhaiteriez-vous envoyer de l'Astarac ?* ». Les participants sont alors invités à dessiner sur une page blanche ce qui est, pour eux, représentatif de l'Astarac et à écrire un message en fonction de ce qu'ils souhaitent transmettre.

Les verbatims mentionnés entre guillemets et en italiques sont issus des prises de paroles des participants lors de cet atelier ou tirés des autres comptes-rendus de commissions consultés.





# « IDENTITÉS IMBRIQUÉES »

## 1. APPARTENANCES MULTIPLES ET JEUX D'ÉCHELLES

Les réponses émises par les acteurs du territoire à l'occasion de l'étude de faisabilité/opportunité, en partie reprises par les participants concertés en atelier le 29 juin, témoignent certes de l'influence prédominante de l'échelle départementale pour exprimer le territoire habité. L'expertise ici apportée permet cependant de comprendre que ces résultats invoquent surtout la pluralité des échelles territoriales vécues allant du grand Sud-Ouest à l'échelle de la commune. « *Tout dépend de qui nous pose la question : le Gers n'est pas très connu en dehors du Sud-Ouest. On parle alors plutôt de la Gascogne. C'est pareil pour l'Astarac, au-delà du département, les gens ne connaissent pas. On adapte nos réponses en fonction de la connaissance géographique de notre interlocuteur.* » Le terme « Astarac » reste toutefois à faire connaître au regard des expressions usitées que sont « Gascogne », « Gers » ou encore « sud du Gers près des Pyrénées ».

Remarquons, par conséquent, que déterminer le territoire où l'on vit peut présenter des variabilités, des jeux d'échelles. Il semblerait alors que, même si la référence au Gers reste prédominante, le rapport à une entité géographique dépende de son point d'énonciation.

### 1.1. Gascogne, Gers, Astarac ?

#### LA GASCOGNE, UNE CULTURE AUJOURD'HUI TOUJOURS DÉFENDUE



Carte des limites de la Gascogne, d'après les travaux d'Halip Lartiga, Anonyme, octobre 2009

La Gascogne est à la fois une aire culturelle et linguistique et une ancienne province successivement appelée Aquitaine, Novempopulanie, Vasconie puis Gascogne dont les contours n'ont cessé d'être mobiles au cours de l'histoire. Il est d'ailleurs difficile d'appréhender l'évolution du duché de Gascogne entre le VIII<sup>ème</sup> siècle et le milieu du XI<sup>ème</sup> siècle. Les travaux de Renée Mussot-Goulard (1982) démontent la complexité de l'histoire de la Gascogne à cette période.

Si la Gascogne en tant qu'entité politique disparaît au XI<sup>ème</sup> siècle, son aire culturelle et linguistique, bien que connaissant des changements selon les contextes historiques, a toutefois persisté à l'échelle d'un grand triangle du Sud-Ouest de la France compris entre la Garonne à l'est, les Pyrénées au sud et la façade atlantique à l'ouest. Cette aire correspond aujourd'hui aux actuels départements des Landes, du Gers, des Hautes-Pyrénées, une partie de la Gironde, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Val

d'Aran en Espagne. Il convient donc de retrouver dans ce large périmètre des héritages culturels et linguistiques communs.

Certainement cultivé au cours des siècles, le sentiment d'appartenance à la Gascogne, « se dire Gascon », est aujourd'hui fort, défendu, voire parfois revendiqué par ses membres.

### **LE GERS, UN TERRITOIRE COHÉRENT**

Dans ce grand ensemble qu'est la Gascogne, d'autres échelles identitaires s'expriment. Celle du département du Gers en fait partie. Héritage de la Révolution, le département du Gers qui, initialement avait pris le nom d'Armagnac, semble en cohérence avec ses unités géographiques, paysagères et culturelles.

Toujours est-il, que le département semble être vécu comme une unité à part entière par ses habitants, laissant entrevoir des sous-entités correspondant aux anciens comtés qui le composent tels que l'Armagnac, la Lomagne, le Savès ou encore l'Astarac.

### **L'ASTARAC, UN ANCRAGE HISTORIQUE QUI A LAISSÉ SA MARQUE**

C'est aux environs de 920, que le duché de Gascogne est divisé en comtés. A cette époque, le comté d'Astarac s'étend jusqu'aux Pyrénées. Rapidement démembre, l'Astarac se défait du territoire des Quatre-Vallées (Magnoac, vallée d'Aure, Barrousse et Larboust) puis du Pardiac.

Au cours du XIIIème siècle, les limites de l'Astarac respecteraient le tracé de la rivière de la Gimone à l'est, celui de la Baïse à l'ouest. Tout comme ses voisins de Comminges, d'Armagnac, de Fezensac ou de Bigorre, l'Astarac est un comté qui a marqué l'histoire du Sud-Ouest. Ce n'est qu'au XVIème siècle que le Parlement de Toulouse confisque le comté au profit de la couronne de France (Guinaudeau, 2007).

Du Xème siècle au XVIème siècle, l'ancien comté, aux frontières elles aussi mobiles, a donc eu le temps de laisser son empreinte historique dont nous percevons aujourd'hui encore des héritages.

### **UN ATTACHEMENT FORT À LA COMMUNE**

Ce jeu d'échelle ne se limite pas au périmètre de l'ancien comté mais s'exprime également au niveau de la commune comme nous le verrons ci-après (chapitre 4).

## **1.2. Appartenances multiples et imbriquées, des entités interactives**

Cette sommaire recontextualisation historique et la connaissance que nous avons du territoire et des mécanismes liés aux constructions sociales des identités locales, nous portent à croire que les résultats obtenus par l'enquête, confirmés en atelier, reflètent un enchâssement de perceptions territoriales et culturelles à considérer dans sa pluralité et sa complexité. Si les échelles de la Gascogne et du Gers, pour des facteurs historiques et socio-culturels, semblent certes propices à l'expression d'un sentiment d'appartenance, elles n'excluent pas pour autant celle de l'Astarac. Elles interagissent même. De la même façon, des dynamiques existent en dehors des limites administratives avec le nord du département voisin des Hautes-Pyrénées. Il paraîtrait en effet délicat d'isoler l'Astarac des autres grands ensembles territoriaux auquel il est connecté et avec lesquels il partage une histoire longue, une langue, une culture, une économie et une société.

## 2. L'ASTARAC, UN TERRITOIRE VÉCU PAR SES HABITANTS

---

Ce phénomène d'imbrication des échelles perçues et vécues ne semble pour autant pas corrompre la capacité d'identification de l'Astarac à l'échelle locale. L'enquête réalisée auprès des habitants montre qu'ils ont une bonne connaissance des échelles historique et géographique associées à l'Astarac : plus des 2/3 des répondants habitant sur le territoire y situent leur commune, ceci quelle que soit l'antériorité du répondant sur le territoire : plus de la moitié des personnes arrivées il y a moins de deux ans savent que leur commune se situe en Astarac.

De la même façon, même si l'identification de l'Astarac augmente avec le nombre d'années passées sur le territoire, plus de la moitié des moins de 25 ans rattachent leur commune à l'Astarac.

Si un effet générationnel peut démontrer qu'un certain effacement de cette entité intervient auprès des populations les plus jeunes, un certain ancrage familial sur le territoire, avec la transmission mémorielle qu'il suscite (plus de 40% des répondants vivent sur le territoire depuis plusieurs générations), semble toutefois en assurer le maintien. Rappelons à ce titre que l'exode rural connu par le territoire touche surtout les jeunes populations qui ont donc aussi quitté le territoire et n'ont pas pu être interrogées.

### À RETENIR



- ▷ L'entité Astarac est donc bel et bien vécue en tant que telle à l'échelle locale. Elle fait sens auprès des habitants anciens et nouveaux.
- ▷ Elle est moins utilisée mais ne disparaît pas pour autant lorsqu'il s'agit de communiquer en dehors de ses frontières au profit de l'échelle départementale (le Gers), voire à celle d'un bassin élargi (la Gascogne, le Sud-Ouest). Le terme Astarac est donc plutôt employé à échelle locale.
- ▷ Le territoire de l'Astarac partage des dynamiques et des similitudes socio-culturelles avec une aire culturelle élargie à l'échelle départementale, voire au-delà des limites administratives (départements limitrophes). Cette entité territoriale historique faisant toujours sens pour ses habitants est reliée à des ensembles plus grands que sont le Gers et la Gascogne.



# « PAYSAGES CULTURELS VÉCUS, PATRIMOINE VIVANT »

## FAÇONNER UN TERRITOIRE RURAL

---

### 1. Paysages, patrimoines et société : une interaction constante entre « Nature » et « Culture » pour fabriquer et gérer les ressources

Si l'Astarac illustre des caractéristiques communes aux sociétés rurales et agricoles qui l'englobent, une singularité demeure. L'Astarac est certainement l'une des dernières régions gersoises à maintenir autant la pratique de la polyculture-élevage.

Là, les sociétés rurales ont historiquement développé une économie par l'exploitation de ressources agricoles via la mise en place de systèmes de production conditionnés par leur milieu, à savoir, une géomorphologie composée de coteaux dissymétriques répartis en *serres*, *boubées* et *ribères* et de réseaux hydrographiques tels que les vallées se concentrent en un éventail dans la partie méridionale de la Gascogne. De ces pratiques et de leur évolution en résulte une mosaïque de paysages imbriquant les dimensions naturelles et culturelles du territoire.

L'adaptation de ces systèmes de production en fonction des contextes socio-historiques ont amené ces sociétés rurales à déployer un réseau de commercialisation via des marchés et des foires dans tout le bassin en connexion avec les territoires voisins, mobilités engendrant, de fait, le développement d'un réseau routier pour le transport des marchandises.

En lien avec la création du comté d'Astarac au X<sup>ème</sup> siècle, se structure alors également un réseau de villages maillant le territoire et structurant le paysage de leurs caractéristiques architecturales moyenâgeuses telles que les mottes castrales, les castels, les fortifications, les tours-salles, le bâti religieux roman puis les bastides, constituant aujourd'hui un patrimoine architectural témoin de ces temps. Ces villages entretiennent alors des rapports politiques, sociaux, commerciaux ancrés dans l'histoire du territoire.

Parallèlement, pour répondre aux exigences paysannes, ces sociétés ont également bâti un habitat dispersé fonctionnel adapté à la pratique de l'agriculture et aux conditions climatiques. En témoignent la construction de fermes en équerre ou dites en L (ouvertes au sud et protégées des pluies venant de la façade atlantique à l'ouest), le bâti agricole fonctionnel tirant directement du sol sa ressource en terre crue et des cours de rivières les galets pour élever des murs en damiers caractéristiques de l'Astarac. Ce patrimoine architectural est aujourd'hui une trace de l'organisation paysanne locale des savoir-faire liés aux techniques de construction. Leur répartition aux aléas des coteaux et des vallées structure également les paysages.

Résultant de l'interaction entre les propriétés physiques du territoire : réseau hydrographique spécifique, nature des sols, ressources en eau, bois, herbe, terre, et d'aptitudes culturelles telles que les savoirs et savoir-faire humains capables de les exploiter, la pratique de la polyculture-élevage se révèle alors comme une activité structurante des paysages et des sociétés. Elle a en effet permis, au gré des contextes socio-historiques, de créer un paysage mais aussi une économie, une organisation sociale et politique ainsi qu'un fonctionnement culturel en lien avec ce contexte rural, de l'adapter et de le faire durer dans un temps long.

## 2. Des paysages vécus : ancrage, proximité et confidentialité

### UN ENVIRONNEMENT RURAL ACCESSIBLE, UN SENTIMENT D'ANCRAGE FORT ET DES QUALITÉS PAYSAGÈRES À PRÉSERVER ET À TRANSMETTRE

L'intérêt voire l'engagement des habitants de vivre dans un contexte rural, en opposition aux contextes urbains ou périurbains, a été remarqué pour les qualités environnementales préservées des conséquences de l'urbanisation. Aménités et qualités esthétiques des paysages sont ainsi appréciées. Les contrastes entre monts et vallées par la dissymétrie des coteaux (versant court à l'ouest, versant long à l'est) comme les variations paysagères n'en font pas moins des paysages accessibles.

Ces paysages, éminemment agricoles, sont vécus par les acteurs du territoire comme une partie intégrante du patrimoine local. Façonnés par des siècles de travail, ces paysages culturels donc, à hauteur d'hommes, ronds, harmonieux, conditionnés par les contextes sociaux, culturels et historiques, confrontés aux réalités économiques de chaque temps, fabriqués et transformés par une succession de générations, forment un patrimoine reçu des aïeux, bien qu'en perpétuel mouvement, soumis aux variations et aux adaptations des usages, qu'il s'agit d'entretenir. La mise en abyme suscitée par cet héritage (impression d'un temps long) donne lieu à des paysages « aimés » qui se teintent de dimensions familiales dans les récits, dans les repères qui leur sont confiés et pour lesquels se dégage un sentiment de proximité. Un attachement fort ou une appropriation exprimés par les habitants traduisent alors la volonté de les préserver dans un effort de transmission.

S'ils sont remarquables, ce n'est donc pas au titre de leur monumentalité. Les paysages de l'Astarac ne sont pas « spectaculaires ». Mais plutôt pour leur confidentialité et pour ce qu'ils racontent. Presque secrets, ils invitent à sortir des grands axes pour s'y « enfoncer », en apprécier les subtilités et découvrir toujours, aux aléas d'une courbe, quelque chose que l'on n'avait encore jamais remarqué.

C'est en effet une réelle valeur patrimoniale qui est conférée aux paysages de cet éventail gascon, énoncée comme un levier capable d'activer une dynamique de préservation des milieux et de marche vers une transition écologique. Un sentiment d'ancrage familial pour les natifs, relié à l'histoire de la ferme ou du village, et d'accueil pour ceux qui ont choisi de s'y installer : « *on se sent d'ici même si on n'y est pas né* ».

### UN TERRITOIRE Tourné vers les Pyrénées

Comme horizon, la chaîne des Pyrénées vient contraster avec la rondeur des coteaux de l'Astarac. Elle constitue un véritable repère malgré ses caractères variables et changeants. En témoignent certains savoirs paysans liés à l'observation météorologique. Les habitations dites traditionnelles, sont souvent tournées vers le sud, en prise avec ces vues panoramiques qui appellent à la contemplation, à un sentiment de liberté associé aux grands espaces que les montagnes viennent borner : « *on a besoin d'avoir ce point de vue* ».

La proximité des Pyrénées génère également des dynamiques territoriales. L'Astarac est ainsi plus orienté vers le sud (Arros, Tarbes, etc.) que vers le nord du département du Gers : les territoires des Pyrénées et du Gers sont historiquement connectés (réseau et aménagements hydrographiques, échanges commerciaux, alliances familiales, etc.). « *On dit qu'on est les enfants des Pyrénées. On dépend du plateau de Lannemezan* ».

### « ON SAIT QUAND ON RENTRE ET QUAND ON SORT DE L'ASTARAC »

Enfin, bien qu'offrant des continuités avec ses territoires limitrophes, l'Astarac est défini comme une entité paysagère à part entière par les analyses comparatives de l'*Inventaire des paysages du Gers* (CAUE du Gers – Arbre et Paysage) formant ainsi un ensemble cohérent qui en facilite la lisibilité. Les acteurs du territoire consultés lors de la commission « Identité et Cohésion » confirment ainsi que la lecture des paysages aux mosaïques de prairies entretenues par les troupeaux, aux cultures variées, à la présence de bocages et à la forme plus accentuée des coteaux, est un moyen de reconnaître l'entrée et la sortie du territoire.

Les territoires mitoyens sont alors perçus comme des paysages « *bascales* », qui marquent un espace de transition ou de connexion entre deux entités paysagères : « *On voit la fin des coteaux avant les grandes plaines. Pour autant, le fonctionnement socio-culturel est tout à fait comparable avec les territoires voisins avec qui nous entretenons des connexions* ». Lupiac serait un exemple de commune « transitoire » entre l'Astarac et le Fezensac, légitimant de ce fait son intégration au périmètre choisi selon des critères paysagers.

### 3. La polyculture-élevage : des paysages, un patrimoine du vivant à transmettre, un écosystème à préserver

Ce sentiment patrimonial conféré aux paysages agricoles s'exprime également à travers la responsabilité des chefs d'exploitations extensives et leur engagement à défendre une certaine éthique par la volonté de tendre vers une autonomisation de leurs exploitations, une mutualisation des moyens ou du matériel et la distribution, autant que possible, de leur production en circuits-courts. Car, au-delà des enjeux paysagers, le maintien de la polyculture-élevage aujourd'hui en recul, répond également aux enjeux écologiques, sociaux et culturels du territoire.

La polyculture-élevage joue, en effet, un rôle éminent pour les paysages et les écosystèmes du territoire. Elle les conditionne en permettant de :

- maintenir des coteaux en herbage et donc de favoriser la biodiversité des prairies
- lutter contre l'enfrichement d'un parcellaire agricole ailleurs menacé par l'artificialisation des sols et par conséquent, de préserver une surface agricole utile à l'alimentation de qualité des populations
- lutter contre l'érosion et le ravinement en recréant des zones de bocage

Le système de polyculture-élevage extensive a un impact visible sur le territoire donc, mais pas uniquement. Maintenir et dynamiser ce secteur revient aussi à répondre à des enjeux sociétaux importants pour un territoire souffrant de déprise rurale tels que : encourager la reprise des exploitations pour limiter les départs des jeunes, garder une campagne active et des villages vivants avec leurs services. Autant de défis aujourd'hui lancés au territoire pour lesquels le choix de préserver une pratique agricole extensive et diversifiée est un atout.

*"L'agriculture nous permet d'avoir des paysages préservés, la polyculture et notamment l'élevage sont très importants. On a une qualité de viande liée aux terroirs."*

Extrait de l'atelier de concertation « Identité et Cohésion »



Au-delà encore, la polyculture-élevage comporte bon nombre d'externalités positives. Elle produit en ce sens bien plus que de l'alimentation : goût, valeur nutritive, patrimoine paysager, patrimoine culturel

(organisation sociale, savoirs, savoir-faire, pratiques, techniques, vocabulaire vernaculaire, toponymes, etc.), biodiversité, solidarités ou lien social, maintien démographique, etc., sont autant d'enjeux auxquels elle répond par des services rendus au territoire. La polyculture-élevage se retrouve alors au cœur d'un écosystème englobant à la fois les dimensions naturelles, culturelles, économiques et sociales. Avec la relance de l'élevage de races autochtones menacées c'est aussi un patrimoine génétique qui est conservé.

Malgré sa fragilisation au regard de politiques agricoles extérieures plus globales, la polyculture-élevage reste un socle du système rural de l'Astarac, donc de son identité. Elle en fait, en cela, sa richesse et sa cohésion.





- ▷ Si l'entité Astarac illustre les principales caractéristiques relevant de sociétés rurales et agricoles gasconnes, la singularité de l'Astarac réside dans le maintien d'un système de polyculture-élevage saisissable notamment par la lecture des paysages. Cette particularité est reconnue par les acteurs à la fois internes et externes au territoire. Elle fait consensus.
- ▷ Façonnés par des siècles de travail, ils sont le témoignage de l'évolution d'une société paysanne qui exploite les ressources d'un contexte géomorphologique avec lequel elles interagissent, de ses modes de vie (organisation sociale), de faire (pratiques agricoles) et de bâtir (architecture), et de penser (représentations sociales des espaces).
- ▷ Une valeur patrimoniale forte est conférée aux paysages agricoles de l'Astarac exprimée notamment par un sentiment d'ancrage familial relié à l'histoire de la ferme ou du village pour les natifs, par un sentiment d'accueil pour ceux qui s'y installent : « on se sent d'ici même si on n'y est pas né ».
- ▷ La préservation des paysages constitue un véritable levier pour le territoire et un souhait de s'engager dans une démarche de transition écologique.
- ▷ L'Astarac est un territoire en balcon tourné vers les Pyrénées, territoire voisin avec lequel des liens étroits sont historiquement entretenus.
- ▷ Les paysages sont accessibles, les habitants savent en faire la lecture et en connaissent le sens : ils sont invoqués tels des repères géographiques matérialisant l'entrée et la sortie du territoire : « *On sait quand on rentre et quand on sort de l'Astarac* ».
- ▷ Les paysages sont remarquables justement pour cette accessibilité, leur confidentialité et pour ce qu'ils peuvent raconter. Presque secrets, ils invitent à sortir des grands axes pour s'y « enfoncer », en apprécier les subtilités et découvrir toujours, aux aléas d'une courbe, quelque chose que l'on n'avait encore jamais remarqué.
- ▷ La polyculture élevage est une singularité du territoire. Elle est au cœur de la fabrique de paysages, de patrimoines et de la société rurale astaracaise. Parce qu'elle produit bien plus que de l'alimentation, elle est au cœur d'enjeux sociétaux et écologiques sur le territoire.



# « VIVRE LE TERRITOIRE »

## 1. UNE ORGANISATION RURALE TOURNÉE VERS LE COLLECTIF

### 1.1. Être et faire ensemble : liens sociaux de proximité et interconnaissance à l'échelle de la commune et du voisinage

Si les critères paysagers ne manquent pas d'arguments exposés dans l'étude de faisabilité et d'opportunité du projet de Parc Naturel Régional, l'apport majeur du regard anthropologique réside certainement dans l'appréhension des dimensions socio-culturelles.

Les échanges réalisés dans le cadre de l'atelier de concertation montrent l'Astarac comme un territoire où le lien social s'exprime à travers des rencontres dites « *accessibles* » et « *simples* », desquelles des relations dites « *singulières* » peuvent émerger laissant apparaître un sentiment de familiarité entre habitants, voire de « *bienveillance* » : « *on ne se sent pas étranger* », « *tout le monde se connaît* ».

Ainsi ont été décrits des liens intergénérationnels dus au contexte rural et aux rapports de proximité avec le voisinage où les familles se connaissent d'une génération à l'autre. La faible évolution démographique du territoire a certainement permis d'entretenir une mémoire des relations par un effet de transmission de ces rapports au sein des familles. Pour ceux qui n'ont pas suivi l'exode rural, la faible influence des mondes urbains et périurbains a donc permis le maintien de ces relations. Ainsi, parle-t-on du statut de « *premier voisin* », celui qui, comme un membre de la famille assiste à toutes les cérémonies, et de l'importance du village comme lieu d'investissement au sein de la communauté.

Une interconnaissance entre les membres de la commune et un rapport à la vie collective de la communauté s'exprime alors par des temps forts qui structurent le calendrier annuel : fête du village, repas, système de corvées (aujourd'hui rebaptisé « *journée citoyenne* » : travaux collectifs ou tâche dirigée en faveur de la communauté villageoise), jeux, concours, cérémonies, engagement dans la vie associative, etc., sont autant de rendez-vous qui garantissent la vie communautaire autour de moments de sociabilité vécus dans le partage, l'interconnaissance, la dite « *convivialité* », en somme, l'être ensemble. Une façon aussi de réguler la vie sociale que l'on peut rapprocher de la théorie des Communs (Elinor Ostrom, 2010).

La fête (de famille ou du village) ou le partage d'un repas peuvent être compris comme une façon d'entretenir ou, lorsque l'on est « *nouveau* », d'activer ce rapport au collectif, au réseau, à l'échelle de la commune, entre communes proches, au sein du voisinage ou de la famille par le recours notamment à la pratique culinaire abondante et riche en viande. La vie locale est ainsi rythmée d'événements festifs où l'on « *mange bien et bon* », où la qualité du partage passe aussi par la qualité gustative des aliments, par l'appréciation des savoir-faire liés à la production alimentaire mais aussi à la valorisation des talents culinaires : la fameuse « *gastronomie gasconne* » pourrait-on dire. Manger ensemble serait alors ici aussi prétexte à maintenir le lien social au sein de la communauté comme un espace de sociabilité cyclique et presque ritualisant, vécu dans un temps lent où « *on prend le temps* ». Ainsi, le rapport à la fête ou à la convivialité s'exprime-t-il par l'abondance des mets, la pratique de jeux, de plaisanteries, d'humour ou encore de moqueries.

Ces liens s'expriment également à travers la mise en commun de travaux agricoles comme par exemple le « Tue-cochon » pouvait se pratiquer autrefois dans les cercles de voisinage ou encore pour la pratique de la chasse : le faire ensemble. Aujourd'hui, certaines tâches agricoles amènent toujours à développer des solidarités par un système d'entraide ou d'interrelations, phénomène qui persiste notamment dans le cadre de l'élevage avec l'entraide lors des fenaisons suivies d'un repas ou de la gestion du risque lors des vêlages. « *Ce n'est pas chacun pour soi* ». L'échange d'un service se rend par un repas de qualité : faire ensemble et être ensemble. On « rend » le travail à l'autre en le nourrissant copieusement.

À ces espaces de sociabilités qui relèvent parfois presque de l'ordre du rituel, est souvent mise en parallèle la pratique sportive du rugby pour « *l'esprit d'équipe* » qu'il favorise.

## 1.2. Participer et s'investir au sein de la communauté : entretenir les sociabilités et intégrer les réseaux locaux

C'est par la participation à la vie communautaire voire à l'investissement de l'individu au sein du groupe social, via les pratiques précédemment décrites, que s'exprime l'appartenance à cette communauté rurale. Fonctionnement particulièrement enclin à la ruralité, cette reconnaissance de l'appartenance au groupe par son implication marque notamment la différence avec les nouveaux arrivants (surtout s'ils proviennent de milieux urbains et donc, n'utilisent pas les mêmes codes) comme un signe d'intégration ou, à l'inverse, d'exclusion : « *certains nouveaux s'adaptent, d'autres ne participent pas à la vie de la commune : on ne les connaît pas* ». Cette implication permettrait également d'entretenir les espaces de sociabilité par l'interconnaissance (cf. paragraphe précédent) et donc les réseaux notamment par des échanges de services. Le sentiment d'ancrage tel qu'il est exprimé est dit ne pas être légitimé par un rapport à « l'autochtonie » (être né ici) mais par la capacité d'interagir avec la communauté, au sein de la société locale où il faut « *faire sa place* ». « *Chez nous, il faut donner avant de recevoir* ».

À ce titre, le sentiment d'appartenance est fortement exprimé à l'échelle de la commune, du village, par cet « *attachement au clocher* » comme une « *extension de la maison* » et se concrétise justement par l'interconnaissance des individus, le lien social généré au sein de l'organisation sociale locale, aux relations familiales transmises entre générations, etc. La commune est alors vécue comme une entité en soi.

*"Ici, il y a beaucoup de solidarité, de simplicité, d'engagement associatif. On porte attention aux autres. On a un sentiment de responsabilité et d'engagement dans la vie de village. On sent qu'on en fait partie et qu'il faut le faire vivre. On se sent investis d'une mission de transmission familiale mais aussi collective par rapport à la préservation de notre territoire. On a un mode de vie relativement tranquille. On ne cherche pas trop de « tralala ». (...) Nous participons à des journées citoyennes que l'on appelait autrefois des corvées : quand il y a un problème dans le village, les autres villageois et le collectif peuvent aider au problème que rencontre le collectif ou une personne. Il y a une tradition de bénévolat, d'investissement dans nos communes."*

Extrait de l'atelier de concertation « Identité et Cohésion »



PAROLE  
D'ACTEUR

## 2. UNE ORGANISATION SOCIALE RURALE HÉRITÉE DES MONDES PAYSANS

À la notion d'agriculture les participants préfèrent celle de « paysannerie » qui n'induit pas les mêmes notions. Cette dernière renvoie plutôt à une structuration sociale autour du noyau familial. Elle invoque également un fonctionnement et une organisation sociale selon l'autonomie des ressources produites localement, la polyculture élevage pour répondre aux besoins alimentaires et répartir les risques de calamités, le réseau de proximité (voisinage) et de la vie communautaire (vie collective et sentiment d'appartenance à la commune), l'économie informelle (échanges de services, de biens ou de denrées alimentaires) dont il reste aujourd'hui des traces encore vives. Si un héritage de la culture paysanne s'avère possible, il est toutefois nécessaire de prendre en compte les transformations récentes des mondes agricoles, de leur organisation et toute la complexité qui s'en dégage.

La notion de « paysannerie » semble donc ici convoquée plutôt en référence au maintien de modèles d'exploitation familiaux. Le rapport à la famille est justement considéré par les acteurs du territoire comme un élément du patrimoine culturel immatériel local. Elle renvoie aussi à la fierté d'exercer le métier, à l'amour du travail « *bien fait* », au pragmatisme du dit « *bon sens paysan* » mais aussi pour rappeler le rôle des agriculteurs comme acteurs des paysages (notion de « pays ») et le rapport qu'ils entretiennent aux terroirs.

### À RETENIR

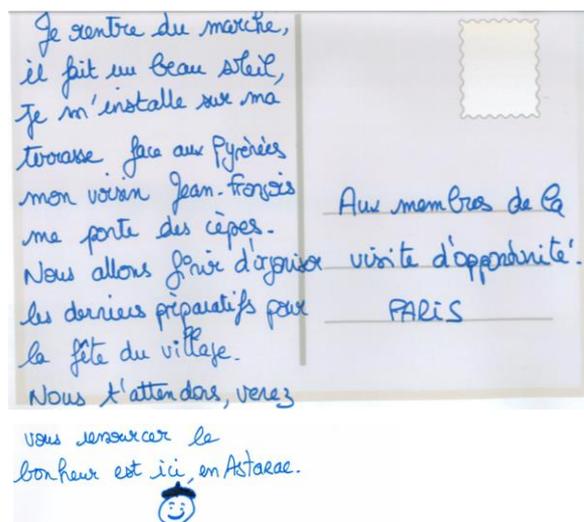


- ▷ L'investissement à l'échelle de la commune garantit le lien social. Les rapports de proximité qui s'y tissent favorisent une interconnaissance entre individus et engendrent un sentiment d'appartenance fort.
- ▷ Le rapport au collectif se traduit par des pratiques sociales telles que : les corvées ou journées citoyennes, l'entraide lors des tâches agricoles, la participation active à la vie associative de la commune, les festivités.
- ▷ Ce rapport à la sociabilité s'exprime aujourd'hui également par la dite « convivialité » ou « savoir vivre », ou ce que nous appelons l'être ensemble. Il se traduit notamment par la capacité à mettre en œuvre des savoir-faire pour une production alimentaire de qualité et des compétences culinaires (« bien faire », « bien manger ») qui ont fait la réputation de la gastronomie locale.
- ▷ Les liens sociaux s'entretiennent à travers ses façons d'être et de faire ensemble.
- ▷ Ces modes d'être et de faire sont révélateurs d'univers ruraux. Reposant sur des échelles de proximité au cœur desquelles figure la famille, ils constituent en cela un héritage des mondes paysans.



# « L'ASTARAC, UN SYSTÈME RELIÉ QUI FAIT SENS »

## PAYSAGES, PATRIMOINES, VIE LOCALE : UN SYSTÈME RELIÉ QUI FAIT SENS



Dans la mise en image du territoire par les participants lors de l'atelier du 29 juin, comme dans l'analyse que nous pouvons porter sur le territoire, nous retrouvons l'interaction entre les composantes paysagères et patrimoniales associées aux dimensions sociales et culturelles en tant qu'ensemble relié révélateur de l'identité locale du territoire.

Dans ce que les participants souhaiteraient transmettre sont surtout mises en évidence les valeurs sociales illustrant ce qui a précédemment été commenté sur l'appréhension de la vie locale par le rapport au collectif.

À cette forme d'organisation sociale rurale héritée de la structuration des mondes paysans autour de la famille et de la commune (proximité), se conjugue la qualité d'un environnement qui s'exprime :

- par des propriétés paysagères issues d'un héritage géomorphologique et culturel en lien avec l'usage ou l'exploitation de la ressource locale (agriculture, bâti fonctionnel, usage de la terre crue dans le bâti, etc.)
- par des propriétés patrimoniales dont les éléments bâtis tels que les fermes structurent les paysages par un habitat dispersé entre villages souvent d'origine médiévale (castels, mottes castrales et bastides).

Ce « tout » (interaction entre paysages agricoles, patrimoines tangibles et intangibles et vie sociale locale) forme un système par ceux qui le pratiquent au quotidien auquel ils se disent être attachés.

L'identité du territoire de l'Astarac, à comprendre comme un écosystème, résulte donc de cette interaction, voire de cette interrelation, entre paysages fabriqués et vécus d'une part, patrimoines et dynamiques socio-culturelles d'autre part, dont le sentiment d'ancrage ou d'appartenance s'exprimerait à l'échelle de la commune ou encore de la communauté mais aussi à celle de l'Astarac et à d'autres échelles élargies.

Ainsi des liens entre paysages et patrimoines existent tels que l'on peut identifier :

- un patrimoine et un paysage agricoles : répartition des productions en fonction du milieu, développement de savoirs, de savoir-faire, exploitation des ressources herbe, bois, eau, humaines, etc.
- un patrimoine et un paysage de l'eau : usage des rivières et de leurs abords, patrimoine bâti qui s'y réfère : moulins, ponts, réseaux de mares, lacs d'irrigation, etc.
- un patrimoine et un paysage bâtis : défensif, religieux, habitat, bâti agricole, bastide, etc.
- un patrimoine et un paysage immatériel : croyances, fêtes, sentiment d'appartenance à la commune, rapport subjectif, etc. et ensemble de représentations sociales et culturelles du territoire vécu.

Ceci se confirme à la lecture de la définition de paysage selon la Convention Européenne, Florence, 2000, à savoir :

*« Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les populations, qui évolue dans le temps, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et humains et de leurs interrelations. »*

Convoquer cette définition au regard des résultats obtenus tout au long de cette mise en projet de Parc Naturel Régional met notamment en lumière les qualités matérielles et immatérielles des paysages de l'Astarac telles que présentant :

- des interrelations entre nature et culture comme une continuité entre l'humain, le non humain ou encore son milieu de vie, les écosystèmes dans leurs dimensions écologiques et sociales
- la mise en représentation et la symbolisation des paysages (dimensions subjective, sensible et immatérielle des paysages vécus)
- la dimension anthropique : l'activité humaine fabrique des paysages.

À ces dimensions est conférée une valeur patrimoniale forte. Un patrimoine non figé, vivant et réactualisé qui, là aussi par définition, voudrait se constituer comme le socle d'une identité culturelle et territoriale qui ne demande qu'à être mise en lumière pour ses richesses rurales et agricoles comme une illustration localisée de la capacité de l'être humain à s'adapter à son milieu et d'y faire société.

L'imbrication entre « Nature » et « Culture » ainsi que l'interaction entre éléments tangibles et intangibles de cette société rurale font ainsi « l'identité » du territoire Astarac dont les paysages et les patrimoines culturels en sont l'expression et en font la cohésion. Dès lors, de cette unité partagée entre agriculture polyculturelle, paysages mosaïques structurés par un horizon pyrénéen, faune, flore, patrimoine bâti comme immatériel et vie communautaire se dégage un ancrage et un sentiment d'appartenance fort au territoire, conforté par l'existence ancienne de familles qui en assurent la mise en mémoire et son processus de transmission, ainsi qu'un sentiment d'accueil pour ceux qui choisissent d'y habiter. A cet ensemble est alors associée une valeur patrimoniale presque sacrée pour laquelle le changement est admis mais dans le respect de cet héritage. Ainsi, ont été préservés ces usages que l'Astarac semble avoir su abriter.

# CONCLUSION

---

Les éléments émergents de la commission « Identité et Cohésion » de l'Association pour la création du Parc Naturel Régional Astarac, tenue le 29 juin 2021, ont permis de confirmer l'attachement fort des habitants aux paysages et aux patrimoines locaux ainsi que le rôle de l'agriculture dans la structuration des paysages et de la vie sociale, de percevoir en quoi l'interaction entre paysages et patrimoines vécus font l'« identité du territoire » et par conséquent, qu'ils génèrent du sens pour les acteurs qui l'habitent.

Ces éléments ont ainsi permis de préciser les modes de vie et la façon de faire société en milieu rural. Les rapports de proximité et l'engagement au sein de la vie communautaire sont ainsi primordiaux : « *le village est le collectif* ». Leur expression passe par des moments de solidarités, de fête ou de rassemblement, marqués par des pratiques sociales communément traduites par l'« *art de vivre* », le « *bien vivre* », ou encore la « *convivialité* ».

Le territoire de l'Astarac en tant qu'univers rural illustrant des formes paysagères, patrimoniales et socio-culturelles représentatives du Gers et de la Gascogne forme un ensemble cohérent déjà approprié par sa population : « *on sait quand on rentre et quand on sort de l'Astarac* ». Son atout majeur, mais fragile, reste celui d'avoir pu ou su préserver un système de polyculture-élevage extensif, un secteur prêtant des services à la fois écologiques et sociaux au territoire pour tout ce qu'il est capable de produire au-delà de l'alimentation, dont le maintien relève en soi de véritables enjeux.

L'Astarac offre ainsi un patrimoine paysager et culturel que l'on pourrait supposer modestes mais qui sont en réalité remarquables de par leur confidentialité et pour ce qu'ils racontent. Bel et bien ancré au sein d'une société, cet ensemble imbriqué de paysages et de patrimoines ruraux fait la richesse du territoire. Les valeurs qui lui sont conférées alimentent la fierté éprouvée par ses habitants. En réalité, depuis longtemps, même, ils s'en font les ambassadeurs. L'Astarac comporte ainsi un patrimoine vécu dans cette humilité propre aux campagnes gasconnes qui lui donne certainement le goût d'un héritage paysan aujourd'hui toujours perceptible. Un patrimoine qui, loin des regards extérieurs, semble encore discret et ne demande qu'à révéler ses secrets jusque-là bien gardés. Un patrimoine dont la redynamisation, dans des perspectives durables, laisse entrevoir indéniablement un intérêt d'avenir pour le territoire.



# BIBLIOGRAPHIE

---

Association pour la création du Parc Naturel Régional Astarac, *compte-rendu de la commission « Réussir la transition agro-écologique »*, 10 juin 2021.

Association pour la création du Parc Naturel Régional Astarac, *compte-rendu de la commission « Préservation du patrimoine bâti, culturel et immatériel »*, 17 juin 2021.

Association pour la création du Parc Naturel Régional Astarac, *compte-rendu de la commission « Richesse de l'Astarac »*, 23 juin 2021.

CAUE 32 et Arbre et Paysage, *Inventaire des Paysages du Gers*, mars 2002.

COMET Anaïs. *Villages et bourgs de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen âge (1250-1550) : transformations morphologiques et architecturales*. Histoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2017.

GRANIÉ ANNE-MARIE, « Sociabilités dans le monde rural », *Revue Projet*, 2003/2, n°274.

GUINAUDEAU Nicolas. « Les ouvrages de terre fortifiés dans l'ancien comté d'Astarac (Gers) et ses marges entre le Xe et le XVIe siècle ». In: *Archéologie du Midi médiéval*. Tome 25, 2007.

GUINAUDEAU Nicolas. *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le Xème et le XVIème siècle*. Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2012.

LENCLUD Gérard, « Identité, identités », *L'Homme*, 2008 3-4, n°197-198.

OSTROM Elinor, *La Gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, De Boeck, 2010.

TAILLEFER François, « La dissymétrie des vallées gasconnes », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1944, 15-3-4.



PROGRAMME D' ACTIONS 2021 DE L' ASSOCIATION  
POUR LA CRÉATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL ASTARAC

*Livret « Identité territoriale et culturelle »*

*Novembre 2021*



Photo : Ian Grandjean

Association pour la création  
du Parc Naturel Régional

*Astarac*

**Siège administratif** : 1 Place Carnot - 32260 Seissan  
**Siège social** : 4 Avenue Jean d'Antras - 32300 Mirande  
Contact : 05.62.05.99.64 --- [contact@projet-astarac.fr](mailto:contact@projet-astarac.fr)